

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVIII

MONTRÉAL, VENDREDI 24 AVRIL, 1896

No 8

2287... ABONNÉS RÉGULIERS... 2287

Ca et là.

La Banque du Peuple vient d'acquérir pour \$125,000 la manufacture Clendinneng de St Henri. La propriété, estimée à \$185,000, n'avait pas rencontré d'acquéreur à une première mise aux enchères et, c'est pour se protéger, que la Banque du Peuple, qui a une créance énorme contre l'ancienne raison sociale Wm. Clendinneng & Co., a racheté la propriété.

Dans une lettre qu'il a publiée dans l'*Evènement*, l'Hon. L. P. Peltier, représentant des intéressés de Québec dans la liquidation de la banque, écrit ce qui suit :

Je regrette de constater que de pauvres femmes et des ouvriers qui avaient confié leurs épargnes à la Banque du Peuple vendent leurs dépôts à grande réduction. D'après ce que je connais jusqu'à présent, je crois qu'ils ont tort d'en agir ainsi, car je suis sous l'impression que les dépôts rapporteront plus que les montants pour lesquels on offre de les acheter."

Devons-nous conclure de ces lignes que les déposants ne toucheront pas 100 centins dans la piastre? Nous sommes tentés de le croire.

Et pendant ce temps-là, l'ancien caissier de la Banque du Peuple qui a accumulé bien des ruines et fait bien des malheureux se promène tranquillement en Europe. Le jeudi courant, il fumait tranquillement un excellent cigare sur le pont du vapeur qui fait la traversée de Calais à Douvres.

Une réunion, comme nous voudrions en voir souvent, a eu lieu samedi, à Lachine. Il s'agissait de la remise aux lauréats des comtés de Jacques-Cartier et de Hochelaga, des Médailles et des

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 191, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États-Unis, un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontiner tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Diplômes du Mérite agricole décernés en 1895.

Dans un pays démocratique comme le nôtre, il semble étrange, à première vue, que des distinctions honorifiques aient pu être créées en dehors de celles que distribue de temps à autre S. M. la Reine. Cependant, la classe agricole a besoin d'être soutenue dans ses efforts, encouragée dans ses luttes contre la routine et récompensée dans ses progrès. L'espoir d'être distingué de ses semblables est, chez l'homme, un puissant stimulant qui lui fait accomplir des actes ou des travaux dont la société tire profit. La création du Mérite agricole a donc été une heureuse innovation et nous sommes heureux de voir et les puissants agriculteurs et les humbles cultivateurs rivaliser d'ardeur pour mériter les honneurs d'une décoration qui n'est décernée ni par faveur, ni par condescendance, mais qui n'est accordée qu'au mérite réel et à la suite de concours.

Voici les noms des heureux lauréats :

MM. W. W. O'Gilvie, de Montréal; Doran, des Rapides de Lachine; Boa, de St Laurent; J. A. Chauret, N.P., de Ste Geneviève;

J. B. Deslauriers, de la Pointe-Claire, et B. Pigeon, de la Côte St Paul, auxquels nous adressons nos félicitations.

Le traité franco-canadien, qui a eu tant de peine à voir le jour, vient de recevoir son complément obligé par l'octroi d'un subside à une ligne de vapeurs transocéaniques.

Le gouvernement vient enfin de faire voter une subvention annuelle de \$50,000, pendant cinq ans, à une ligne faisant un service direct et bimensuel régulier entre Montréal, d'une part, Boulogne ou Le Havre, en France, et Anvers, en Belgique, d'autre part.

Le gouvernement n'a pas été très généreux, mais il a montré de la bonne volonté, c'est déjà quelque chose. D'ailleurs, il ne s'est pas montré exigeant sur la vitesse des navires, puisqu'il n'exige que onze nœuds.

Les vapeurs devront être munis de chambres froides pour le transport des marchandises périssables, ce qui nous permettra d'exporter viandes, poissons, etc., à l'état frais.

Il y a, nous l'avons déjà dit, un fort courant d'affaires à établir avec la France et nous avons vu avec plaisir, dans l'exposé des motifs à l'appui de la demande de subvention, le ministre déclarer que nos relations commerciales avec ce pays étaient en progrès.

Nous constatons également avec satisfaction que, des deux côtés de la chambre, on a compris l'importance et les avantages de la création d'une ligne directe reliant les pays ci-dessus, la subvention ayant été votée sans opposition.

Si nos députés voulaient, au moins de temps à autre, s'occuper de l'avancement et du progrès ma-